

Les anciens de Job interpellent le Capitole

Méprisable. Les anciens salariés de la papeterie Job à Toulouse, ne trouvent pas d'autres mots pour exprimer leur indignation face aux propos sans cesse martelés par les élus de la municipalité qui n'ont de cesse pour justifier leurs manquements aux engagements pris dans le cadre du plan social que d'interpeller les citoyens par voie de presse, faisant preuve de mauvaise foi, au plus grand mépris du travail réalisé par les anciens salariés de JOB pour re-

trouver un emploi.

Nous invitons donc l'ensemble des Toulousains à venir constater par eux-mêmes, dans nos locaux, 12, rue F.-Schubert, de la réalité de notre activité et de la gestion quotidienne du plan social, chacun pourra ainsi constater de lui-même qui honore ses engagements.

*Le collectif des bénévoles
de l'association Après Job*

LA DEPECHE DU MIDI
(JUIN 2006)

Après Job : la mairie répond

A la suite de l'interview de M. Moitry parue dans la Dépêche du Midi du 19 mai sous le titre, «La ville n'a pas tenu ses engagements», François Chollet, adjoint au maire, maire délégué du quartier 4 communique :

« Contrairement à ce qu'affirme M. Philippe Moitry, trésorier de l'association Après Job, la mairie de Toulouse a tenu ses engagements à l'égard de cette association. La mise à disposition par la mairie des locaux rue Frantz Schubert avait pour objet de permettre à Après Job d'aider les salariés licenciés dans leur recherche d'emploi pendant la durée

du plan social qui s'étalait d'avril 2001 à avril 2006.

Or, ce plan social est aujourd'hui terminé et l'ensemble des salariés qu'il concernait a trouvé un emploi.

Par conséquent, comme le prévoyait la convention passée entre Après Job et la mairie de Toulouse en juin 2001 pour la mise à disposition des locaux, l'association doit maintenant restituer les locaux qu'elle occupe à la ville. La mairie, pour sa part, a totalement honoré l'engagement dans le cadre de cet accord, il appartient désormais à l'association Après Job d'honorer le sien. »